Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Publié le
ID : 060-216004085-20230314-DEL20231403006-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de
MONTAGNY EN VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2023-14-03-006

SEANCE du 14 mars 2023

DATE DE CONVOCATION

01/03/2023
DATE D'AFFICHAGE

01/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Objet : Restauration de l'église (diagnostic) Demande de subvention

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le 23 MAR. 2023

et publication ou notification
du 23 MAR. 2023

Le Maire,

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (OISE)

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-trois, le 14 mars à 20 heures 30 , le Conseil Municipal, légalemen convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieu Loïc TAILLEBREST, Maire.

Etaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, PASCOT Aurélie, DEMORICE Hélène, DEVOUASSOUD Eric, BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie,
Absents excusés : Didier DOULUT pouvoir à Cécile GESSAT, Marie-Christine MICHEL pouvoir à Jean-Luc CATTET

Monsieur Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose la nécessité de procéder à un diagnostic des travaux à réaliser pou la restauration de l'église dans le cadre de la préservation du patrimoine. Il présente le devi réalisé par Lea Pons, architecte, d'un montant de 9 800 € H.T soit 11 760 € TTC. Ce devi comprend un relevé de l'existant, une étude historique et un diagnostic (analyse préconisations, planning prévisionnel). Il propose de solliciter une subvention auprès de l Région Hauts de France à hauteur de 80 %.

Après délibération, un vote a lieu
Contre 0 Abstention 0 Pour 14
La délibération est adoptée.

Le Secrétaire de séance
Jean-Luc CATTET

Le Maire
Loïc TAILLEBREST
Le 17 mars 2023

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (OISE)

LEA PONS
ARCHITECTE

170 rue Pelleport 75020 PARIS
06 38 35 39 75
leaponsarchitecte@gmail.com

inscrite au Tableau de l'Ordre des Architectes d'Ile de France - S22526
EURL d'architecture RCS Paris 901550541

Réf. Projet : M-MV
Date de valeur : 07-11-2022

Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Publié le
ID : 060-216004085-20230314-DEL20231403006-DE

Objet du projet : Diagnostic de l'église Saint-Christophe et Saint-Jacques

Adresse du projet : rue de l'église, 60420 MONTAGNY-EN-VEXIN

Maître d'ouvrage : **Mairie de MONTAGNY-EN-VEXIN**
3 place de la mairie, 60240

PROPOSITION D'HONORAIRES ÉTUDES PRÉALABLES

Parcelle : 000 AB 92 d'une surface au sol de 293m² (Le village)

Projet : Diagnostic de l'église

Cette prestation comprend :

Mission 1 : Relevé de l'existant

- Prises de mesures (sous réserve de l'accessibilité),
- Documents graphiques (élévations intérieures et extérieures, plan) et photographiques.

Mission 2 : Étude historique

- Recherches en archives,
- Dossier d'état de l'art et synthèse historique.

Mission 3 : Diagnostic sanitaire

- Analyse de l'existant et diagnostic sanitaire du clos-couvert, de l'intérieur et du second-œuvre,
- Préconisations et propositions d'intervention,
- Estimation détaillée du coût des travaux et TDC (toutes dépenses confondues),
- Planning prévisionnel des études et du chantier avec phasage.

Compris assurances professionnelles, déplacements, réunions de présentation et reproduction du dossier en 3 exemplaires.

NOTA : Les études préalables ne constituent pas une esquisse d'architecture. Ils font l'état des lieux architectural, historique et technique de l'existant permettant la connaissance de l'édifice. Après analyse et concertation, elles donnent des orientations architecturales et un cadre technique d'intervention. De cette manière, elles préparent la démarche future du projet et de maîtrise d'œuvre.

Mission 1		3 900,00 € HT
Mission 2		2 100,00 € HT
Mission 3		3 800,00 € HT
Montant HT		9 800,00 €
TVA	*20 %*	1 960,00 €
Montant TTC		**11 760,00 €**

Acompte 20 %	*20 %*	*1 960,00 € HT*
TVA	*20 %*	*392,00 €*
Montant TTC		***2 352,00 €***

LEA PONS ARCHITECTE
170 Rue Pelleport 75020 PARIS
tél : 06 38 35 39 75
EURL d'architecture au capital de 7500 €
RCS PARIS 901550541 - n° d'Ordre S22526

date

La maîtrise d'ouvrage (signature suivie de la mention « Bon pour accord »)

La maîtrise d'œuvre Lea PONS architecte HMONP

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20231403006**
Objet :	**Restauration de l'église - Diagnostic - Demande de subvention**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	060-216004085-20230314-DEL20231403006-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20230314-DEL20231403006-DE-1-1_0.xml	text/xml	891 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20231403006.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20230314-DEL20231403006-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.2 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 mars 2023 à 08h40min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 mars 2023 à 08h40min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 mars 2023 à 08h40min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 mars 2023 à 08h40min13s	Reçu par le MI le 2023-03-23